

CARMIGNAC PORTFOLIO LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

LU1317704051

Reporting mensuel - 28/02/2023

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

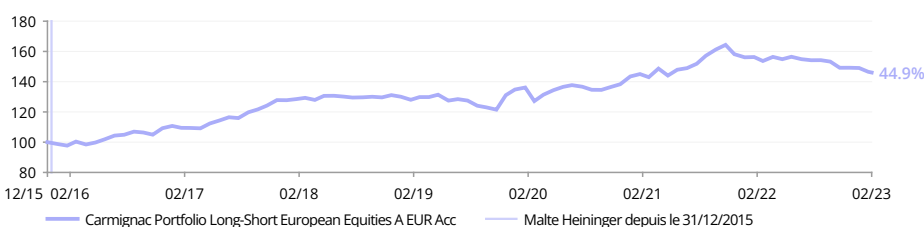
Fonds long/short actions européennes dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20% et 50%. Le Fonds cherche à générer de l'alpha en combinant des positions acheteuses et vendeuses, tout en suivant une gestion active et flexible. Le Fonds vise une performance absolue positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/02/2023 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	Depuis le 30/12/2022	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans	Depuis le 20/11/2015	Depuis le 31/12/2015
A EUR Acc	-1.7	-1.6	-6.1	12.2	11.9	3.9	2.3	5.2	5.3

PERFORMANCES MENSUELLES (Net de frais)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2023	-0.1%	-1.6%	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	-1.7%
2022	-1.1%	-0.8%	-0.3%	1.6%	-2.3%	2.9%	-2.5%	0.3%	0.3%	-3.4%	-0.5%	-0.4%	-6.3%
2021	-2.5%	3.8%	-0.1%	3.7%	-0.6%	2.0%	0.8%	3.3%	1.8%	2.3%	-1.0%	-1.0%	13.0%
2020	1.8%	-2.7%	-0.6%	3.6%	-0.9%	3.8%	-2.0%	4.1%	-4.5%	-1.7%	3.4%	2.8%	6.9%
2019	-1.7%	-0.5%	1.2%	-0.7%	1.0%	-1.8%	-0.4%	-1.2%	-2.6%	-0.3%	6.1%	1.0%	-0.3%
2018	-0.0%	2.5%	-2.5%	1.2%	1.7%	-0.4%	-1.0%	1.5%	-0.8%	-0.2%	0.6%	0.8%	3.4%
2017	1.2%	-2.2%	0.6%	2.9%	0.9%	0.8%	1.5%	0.6%	3.4%	3.0%	0.4%	2.1%	16.1%

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	4.9	8.1
Ratio de Sharpe	-1.2	0.5
Bêta	-0.1	0.1
Ratio de Sortino	-1.8	0.7

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds 2.5%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-0.6%
Derivés actions	-0.6%
Derivés devises	-0.3%
OPCVM	-0.1%
Total	-1.6%

Performances brutes mensuelles



M. Heingerer

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	1.6%
Nb emetteurs short	37
Nb emetteurs longs	40

PROFIL

Classification SFDR : Article 8

Domicile : Luxembourg

Affectation des résultats : Capitalisation

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : SICAV

Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 15/11/2013

Date de la 1ère VL : 20/11/2015

Devise de cotation : EUR

Actifs sous gestion du Fonds : 847ME / 898M\$⁽¹⁾

Encours de la part : 366ME

VL : 144.86€

Catégorie Morningstar™ : Long/Short Equity - Europe

GÉRANT(S) DU FONDS

Malte Heingerer depuis le 01/01/2016

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

A compter du 1er janvier 2022, l'objectif de gestion devient un objectif de performance absolue.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%

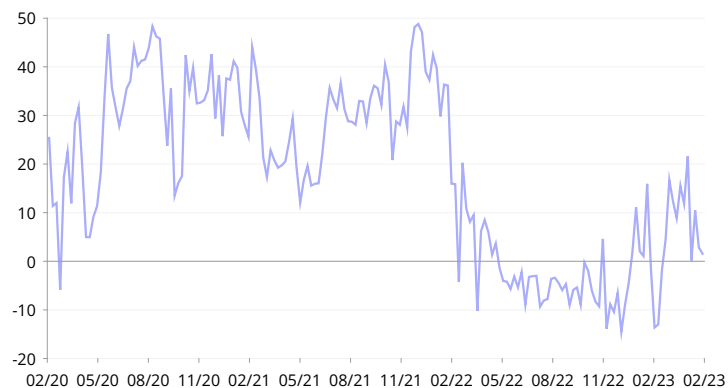
Minimum % d'investissements durables 0%

Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

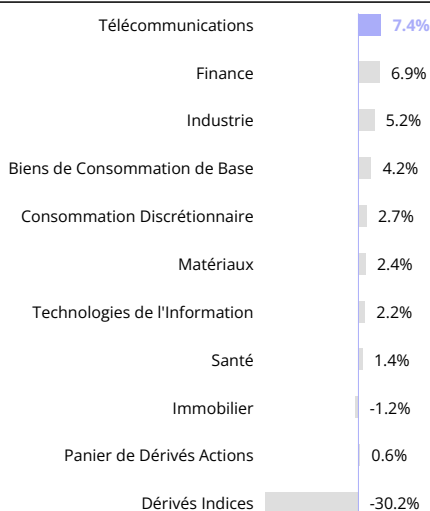
CARMIGNAC PORTFOLIO LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES A EUR ACC

EXPOSITIONS DU PORTFEUILLE

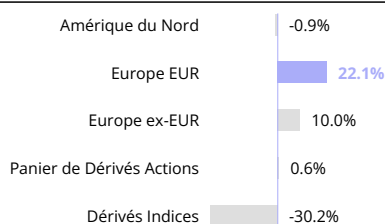
Exposition Long Actions	84.6%
Exposition Short Actions	-83.0%
Exposition Nette Actions	1.6%
Exposition Brute Actions	167.6%

EVOLUTION EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 3 ANS (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾

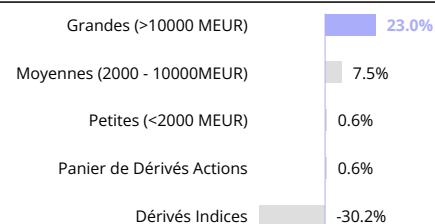
EXPOSITION NETTE PAR SECTEUR



EXPOSITION NETTE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



EXPOSITION NETTE PAR CAPITALISATION



PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG

Nom	Pays	Secteur	%
PRADA S.P.A.	Italie	Consommation Discrétionnaire	4.8%
UMG	Pays-Bas	Services de Communication	3.4%
PINTEREST A	Etats-Unis	Services de Communication	2.4%
ASR NEDERLAND	Pays-Bas	Finance	2.3%
OSRAM LICHT AG	Allemagne	Industrie	2.1%
ALCON	Suisse	Santé	2.1%
PUMA	Allemagne	Consommation Discrétionnaire	2.0%
HEINEKEN NV	Pays-Bas	Biens de Consommation de Base	1.9%
ING GROEP NV	Pays-Bas	Finance	1.9%
SCHIBSTED GRUPPEN	Norvège	Services de Communication	1.8%
Total			24.6%

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT

Région	Secteur	%
Etats-Unis	Technologies de l'Information	-1.6%
Allemagne	Santé	-1.0%
Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	-0.8%
Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	-0.8%
France	Finance	-0.8%
Allemagne	Consommation Discrétionnaire	-0.8%
Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	-0.8%
Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Pays-Bas	Technologies de l'Information	-0.7%
Royaume-Uni	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Total		-8.6%

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions longues en actions;
- L'univers représentatif des positions longues du portefeuille est activement réduit;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence composite.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	47
Nombre d'émetteurs notés	47
Taux de couverture	100.0%

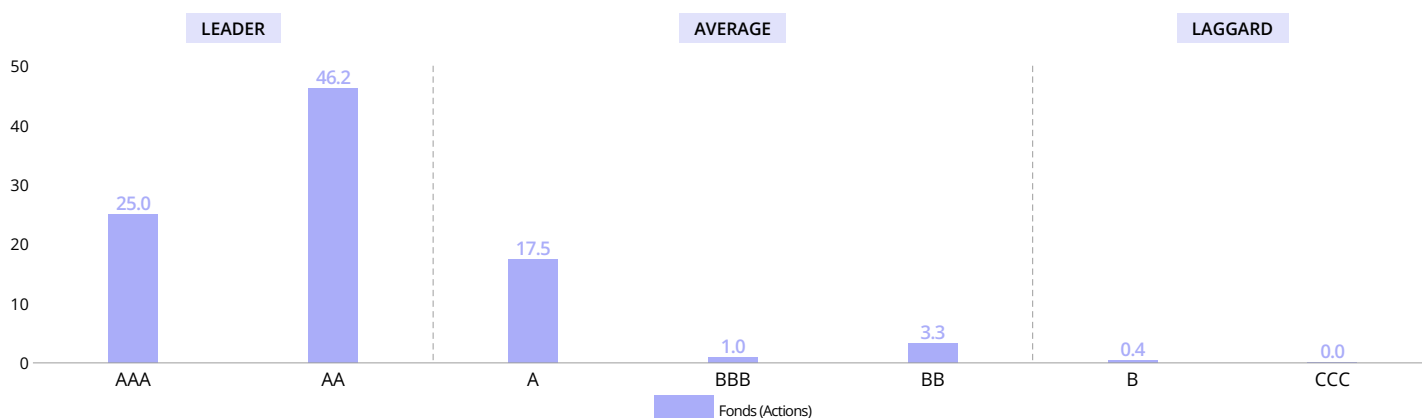
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Long-Short European Equities A EUR Acc AAA

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 93.3%

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: S&P Trucost, 28/02/2023. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

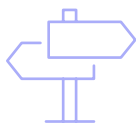
Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
PUMA SE	2.0%	AAA
MICROSOFT CORPORATION	1.1%	AAA
ADIDAS AG	0.1%	AAA
SALESFORCE INC	2.1%	AA
ALLEGROEU SA	0.2%	AA

Source: MSCI ESG

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

En février, les marchés d'actions européens ont gagné du terrain, mais ont ralenti leur tendance positive depuis le début de l'année. Les statistiques économiques semblent décaler l'arrivée d'une récession à mesure que l'inflation s'accélère. Bien que ces prévisions fassent peser une certaine pression sur les banques centrales – qui continuent de maintenir un ton offensif –, elles produisent un impact négatif sur les marchés d'actions, dont la principale préoccupation consiste maintenant à durcir les conditions de crédit plus longtemps que prévu. En moins d'un mois, le « balancier du thème de l'inflation » est passé d'un scénario d'atterrissage en douceur et d'une désinflation importante à une meilleure croissance et à une inflation obstinément élevée. Alors que les inquiétudes liées à un événement perturbateur qui marquerait le début de la guerre en Ukraine (un an après) se sont apaisées sans qu'aucun événement majeur ne se soit produit, les prétendus pourparlers militaires entre la Russie et la Chine ont contribué à la volatilité, notamment du fait du regain de frictions avec les États-Unis à la suite de l'incident du ballon chinois. Néanmoins, la réouverture de la Chine, le soutien budgétaire au niveau local et le Green Deal Industrial Plan – l'engagement européen en réponse à la loi américaine sur la réduction de l'inflation – restent des facteurs favorables pour les entreprises européennes.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

En février, le Fonds a affiché une performance négative, en raison à la fois de notre portefeuille « long » et de notre portefeuille « short ». Le mois de février a été marqué par un rallye important des sociétés cycliques. Ce dernier, qui a commencé au cours du quatrième trimestre, a été extrêmement douloureux pour notre processus de gestion. Des sociétés comme Stellantis ont progressé de plus de 50%, ou comme Alstom, de plus de 60%, ce qui a entraîné d'importantes perturbations sur le marché et un resserrement des positions à découvert. Nous considérons que ce rallye n'est pas durable et qu'un renversement est probable dans les semaines à venir, en particulier lorsque les récentes pressions à la hausse sur les prix, surprises par les données économiques, s'atténueront. Alors que la demande et les prix des produits continuent de fluctuer, les fondamentaux des entreprises se sont encore détériorés avec la hausse des coûts de la main-d'œuvre, celle des taux d'intérêt, des coûts de l'énergie et des taxes, créant une situation difficile pour les marges. Le marché continue d'être guidé par les actions de la Fed, plutôt que par les fondamentaux, ce qui continue de produire un impact sur notre performance globale.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'exposition nette de la stratégie reste faible, et nous avons commencé à reconstituer certaines de nos positions « long », tout en gardant une approche très prudente. Lors de la publication des résultats du troisième trimestre, les entreprises ont mis en garde contre les effets néfastes de l'inflation sur leurs coûts et sur la façon dont leurs revenus seraient les prochains à être touchés, la hausse des prix détruisant la demande de certains biens et même de certains services. En ce qui concerne les positions « long », nous conservons un petit portefeuille de positions cœur de portefeuille et continuons à maintenir le portefeuille global assez neutre d'un point de vue factoriel. Si les valorisations des actions sont devenues plus attrayantes, certaines valeurs particulièrement importantes se négociant à des niveaux étonnamment bon marché, nous restons prudents dans cet environnement où les fondamentaux des entreprises continuent de se détériorer. En ce qui concerne les positions « short », nous avons continué à augmenter notre exposition aux entreprises dont les bilans sont médiocres et qui constituent une configuration attrayante pour 2023, car la combinaison de l'inflation des coûts et de la pression des consommateurs commence à comprimer les marges.

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

FCP : Fonds Commun de Placement.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie S&P Trucost : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf.

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO2 / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants ⁽¹⁾	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum ⁽²⁾	Minimum de souscription initiale ⁽³⁾	Performance sur un an (%)				
												28.02.22-28.02.23	26.02.21-28.02.22	28.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20	28.02.18-28.02.19
A EUR Acc	20/11/2015	CEPAEAC LX	LU1317704051	BYNZFJ3	L1506T274	A2ABAG	1.5%	1.79%	Oui	9%	—	-6.1	9.5	9.2	1.0	-1.3
F EUR Acc	15/11/2013	CARPPFE LX	LU0992627298	BGP6T30	L1455N492	A1XCJW	0.85%	1.15%	Oui	9%	—	-5.5	10.1	9.6	1.7	0.4

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance lorsque la performance est positive et la valeur liquidative excède le High-Water Mark. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Les frais d'entrée constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur (max.4%) ou à la société de gestion (max.5%) le cas échéant. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/02/2023. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg

B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.